

Communauté de Communes MACS

Service Urbanisme Allée des camélias 40230 Saint Vincent de Tyrosse

Pôle Aménagement et développement durables

Dossier suivi par : Service Urbanisme

Objet: Plan local d'urbanisme intercommunal - modification n°4

PJ: OAP du Bergeron

Monsieur le Président,

L'étude du dossier de modification visé en objet nous conduit à émettre un avis globalement favorable à ce projet, sous réserve de la prise en compte des éléments suivants :

En premier lieu, la prise en compte d'une OAP sur le site du Bergeron, annexé à la présente. Cette OAP vise à définir les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet d'une soixantaine de logements respectant un principe de parc habité. Hors la conservation d'espaces boisé et la création d'écrans plantés en cœur et en périphérie de l'opération afin de réduire les co-visibilités, l'alignement côté rue du Vicomte devra suivre l'implantation de la maison de maitre édifiée sur le site ; cette OAP permettra de déroger aux limites de hauteur actuellement applicables sur le secteur en autorisant les constructions d'une hauteur se rapprochant de celle du château existant, c'est-à-dire en R+2+combles ou R+2+attique. Enfin, la part de logement sociaux est portée à 40% du nombre de logements.

En second lieu, et ce afin d'assurer la prise en compte du risque d'inondation par débordement de l'étang au plus près des limites définies par l'Etat, il est demandé de maintenir le zonage U (zone urbaine) aux abords de l'étang tel qu'il est aujourd'hui. La proposition de modification telle qu'elle apparait dans le projet de modification arrêté tend en effet à extrapoler ces limites.

Enfin, il est demandé à ce que la densité brute de l'OAP n°2 soit portée de 30 à 40 logts/ ha, soit un nombre de logements estimés de l'ordre de 95 logements, contre 70 actuellement.

Vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en considération ces éléments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations

Madame le Maire.

Frédérique Charpenel

BP 88 40141 Soustons CEDEX

TÉL. FAX O5 58 41 50 11 05 58 41 28 13 contact@mairie-soustons.fr www.mairie-soustons.fr

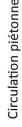
Espaces boisés à préserver PRINCIPES GENERAUX logement, dont 40% en social plantées à maintenir Alignement du bâti Traversée sécurisée Eléments à valoriser Accès / circulation Travaux connexes piétonne ou R+2+attique visibilités – 87 142 311 281 279 431 468 430 133 Annexe: OAP Bergeron 131

Ruisseau / fossé : berges

Restauration mur et grille

Entrée / sortie principale





Circulation piétonne

Aménagement giratoire

écrans plantés pour réduire les co-Projet paysager Le parc habité –

Programme: une soixantaine de

château, possibilité R+2+combles Morphologie: dialogue avec